Le CSA considère Eric Zemmour comme un acteur du débat politique national, obligeant les médias audiovisuels à décompter ses interventions

Le collège du Conseil supérieur de l’audiovisuel a décidé, le 8 septembre, en assemblée plénière, de demander aux médias audiovisuels de décompter, dès le lendemain, les interventions de l’essayiste polémiste Éric Zemmour portant sur le débat politique national. L’intéressé, qui semble se rapprocher d’une candidature à l’élection présidentielle, intervient quotidiennement dans l’émission « Face à l’info » diffusée sur la chaîne C8 et réunit chaque soir de 19h à 20h près de 700 000 téléspectateurs. Le CSA a en effet pour mission de veiller à la juste application des règles en matière de pluralisme politique et considère « au regard des récents développements, que M. Zemmour pouvait être regardé dorénavant, tant par ses prises de position et ses actions, que par les commentaires auxquels elles donnent lieu, comme un acteur du débat politique national. ».
Le même jour, l’intéressé, poursuivi pour injure publique et provocation à la haine raciale après avoir prononcé un discours sur l’immigration et la place de l’Islam en France lors de la Convention de la droite, diffusé en direct sur la chaîne LCI, était relaxé par la cour d’appel de Paris.
Prenant acte de la décision du CSA, la chaîne C8 a annoncé le 13 septembre qu'Eric Zemmour ne participerait plus à l'émission « Face à l'info » en tant que chroniqueur. « Bien qu'Eric Zemmour ne soit pas déclaré candidat à l'élection présidentielle qui aura lieu dans sept mois, le CSA, par sa décision du 9 septembre, contraint CNews et Eric Zemmour à ne pas pouvoir continuer l'émission qu'ils faisaient ensemble », indique la chaîne dans un communiqué. Elle précise aussi « regretter une telle décision qui prive des millions de téléspectateurs des interventions du chroniqueur ».
Eric Zemmour avait déjà annoncé début de septembre cesser sa chronique hebdomadaire dans le quotidien le Figaro, afin d’assurer la promotion de son livre « La France n’a pas dit son dernier mot », qui doit sortir le 16 septembre. Il est également chroniqueur vedette de l'émission politique de Paris Première « Zemmour & Naulleau », qui devait initialement reprendre pour une nouvelle saison fin septembre.